

Pourquoi cette session ?

Les enjeux de transitions (écologique, énergétique, économique et sociale), des situations de crise ou des besoins incitent les acteurs à inventer et tester de nouvelles solutions dans les territoires. Comment penser leur mise en place et leur accompagnement dans une perspective de plus long terme ?

L'expérimentation relève de démarches spécifiques. Elle peut aider les acteurs locaux à développer des réponses plus pérennes pour les territoires et à accompagner le changement de pratiques. Elle fait l'objet d'une attention particulière des acteurs de l'innovation sociale et territoriale, mais elle peut intéresser tout acteur porteur d'initiatives de développement local.

Qu'est-ce qu'une démarche d'expérimentation ? À quoi être attentif en termes de stratégie et de méthodologie ? Comment structurer ces démarches pour les mener à bien ?

Cette session propose des repères méthodologiques à ceux qui souhaitent accompagner et/ou s'engager dans une démarche d'expérimentation. Elle fait suite à la session sur [l'innovation](#) du 19 octobre et sera suivie d'une session portant sur [la pérennisation et le changement d'échelle des innovations](#) le 28 novembre 2023.

Une session pour qui ?

Elle est destinée aux acteurs du développement local : agents de développement, élus de collectivités et d'associations, porteurs de projet collectif, acteurs de la société civile...

Programme

Cette session se déroulera à distance et proposera des repères pour :

- Mieux cerner les concepts et démarches d'expérimentation
- Comprendre l'intérêt de mobiliser ce type de démarches et identifier les situations où elles peuvent être pertinentes
- Identifier des points stratégiques et méthodologiques à travailler pour mettre en place une démarche expérimentale, tout en sécurisant

Intervenantes

- Pascale Vincent, chargée de mission, de recherche et de formation, Ciedel (Centre international d'études pour le développement local)
- Mylène Thou, chargée de mission Valorisations des recherches et Innovations, Cap Rural

En pratique

- **Judi 9 novembre 2023, 10h30-12h**, en ligne
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Inscription obligatoire sur le [formulaire en ligne](#)
- Contact : **Mylène Thou**, 04 75 78 17 15 / 06 77 83 45 03, valorisations.innovations@caprural.org